

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PAILHARES DU 21 mars 2025

Présents: Mme Anne SCHMITT, M. Louis GRANGE, Mme Christiane PROTTE, Mme Evelyne MILESI, Mme GONTIER Magali, Mme Anne PARIZOT, M. Emmanuel CAILLET, M. Guy BLANCHARD, Mme Patricia MANIOULOUX.

Absents : Mme LE HIR Murielle (pas de procuration)

Secrétaire de séance : Christiane PROTTE

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 janvier 2025

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 janvier est adopté.

Délibération n°2025 – 08 Approbation du Compte Financier Unique 2024 (CFU)
(7-1 Décision budgétaire)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, Madame le maire n'ayant pas pris part au vote,

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2024 de Pailharès

- **DONNE** pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2025-09 Affectation du résultat 2024
(7.1 Décision budgétaire)

L'Assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Madame la Maire délibère sur le compte financier unique de l'exercice 2024 dressé par Madame Anne SCHMITT

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice,

Décide d'affecter au compte 1068 la somme de 11746,58 euros

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2025-10 Vote des taux d'imposition 2025
(7-2 Fiscalité)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de

MAINTENIR les taux d'imposition 2024 pour l'année 2025 tels que précisé :

- Taxe foncière bâtie : 30,63 % ;
- Taxe foncière non bâtie : 119,88 % ;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 8 % ;

AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à cette décision

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2025-11 Vote du budget 2025
(7-1 Décisions budgétaires)

APRES DELIBERE, Le CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE ET VOTE le Budget Primitif 2025, présenté par Madame la Maire.

DECIDE que le Budget est voté au niveau : du CHAPITRE pour la section de fonctionnement

- du CHAPITRE pour la Section d'investissement Opération non individualisée
- de l'**OPERATION** pour la section d'investissement Individualisée en Opération.

DECIDE que le budget primitif 2025 est voté ainsi :

- par le plan de comptes par nature développé
- par vote par nature
- Avec Affectation des résultats, sans amortissement, et sans provisionnement.

CHARGE Mme la Maire de transmettre copie de la présente à la Trésorerie d'Annonay.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2025 – 12 Demande de subvention au SDE07 pour le remplacement des portes et de fenêtres de la maison Billon
(7-5 Subventions)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame le Maire, ou à défaut son représentant, à solliciter auprès du SDE07 et auprès du Fonds Vert une subvention 2025 pour le remplacement des portes et fenêtres de la Maison Billon

AUTORISE Madame la Maire, ou à défaut son représentant, à signer tous les documents nécessaires,

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°2025-13 Prix du jeune lecteur
(8-9 Culture)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la participation de la Bibliothèque de Pailharès au Prix Jeunesse du Plateau.

DECIDE d'allouer une somme de 150 euros pour l'achat des livres nécessaires à cette participation.

CHARGE le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

Nectardéchois : Alain Rallet se propose de venir parler du sujet lors d'un prochain conseil.

Prochaine séance du Conseil Municipal le 16 mai à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

A Pailharès le 25 mars 2025
La Maire
Anne SCHMITT

